

KÉDANGE-SUR-CANNER

Le cimetière forestier sortira bientôt de terre

Le 1er novembre 2023, le cimetière forestier de Kédange, un projet innovant en France, ouvrira ses portes. Trente personnes sont déjà inscrites dont la moitié est issue de villages avoisinants.

Bernard Gaertig a 71 ans. C'est un Kédangeois de longue date, un retraité de la sidérurgie, souriant, affable, l'humour en coin, heureux de cultiver au quotidien son jardin. Mais, comme tout un chacun, il n'en demeure pas moins préoccupé par son au-delà. « Dès que j'ai appris, il y a deux ans déjà, que la municipalité envisageait la création d'un cimetière forestier, je suis allé en mairie me porter volontaire pour que les cendres de mon corps, après crémation, puissent reposer là. »

Écologiquement parlant, c'est plus propre

Devant la caméra d'une chaîne télévisée venue enquêter sur ce cimetière qui est un des premiers en France, Bernard Gaertig, serein, justifie son choix : « Écologiquement parlant, c'est plus propre et l'arbre c'est la vie. Religieusement, je suis poussière et je retournerai à la poussière. Matériellement, c'est plus pratique pour mon enfant qui habite à Toulouse et ne pourra entretenir une tombe en marbre classique, d'autant plus que l'aspect souvenir a évolué. Les jardins du souvenir germent dans tous les cimetières des villages, et ici avec un cimetière forestier. Bref, je serai très bien là, à Kédange, dans la nature, à deux pas du ruisseau Srumbach affluent de la Canner et du Rhin... »

Au pied de mon arbre



De gauche à droite, Marc Weiten, Jean Kieffer et Bernard Gaertig dans la nécropole actuelle à l'endroit où se fera un passage vers le cimetière forestier, derrière eux. Photo RL

Le maire Jean Kieffer justifie le choix de sa municipalité : « La capacité de notre cimetière s'avère insuffisante. Il nous faut créer une nouvelle emprise funéraire, celle choisie est peu conventionnelle mais fort écologique, car nous agissons pour préserver la biodiversité même si notre contribution est fort modeste face au réchauffement climatique. Des arbres au lieu du béton, exit donc les caveaux, les monuments en pierre, marbre... »

Le projet (avec parking, accès PMR, clôtures, etc.) a un coût, 160 000 €, et des subventions sont attribuées. L'entreprise locale Jo Paysages a planté (avec succès, car arrosés en été avec l'eau de la fontaine de Kédange) en début d'année seize arbres, des tilleuls à petites et grandes feuilles, chênes, merisiers,

quatre essences à même de résister aux futures sécheresses. Soit quatre secteurs funéraires par arbre, avec chaque secteur qui comprendra 4 urnes, ce qui permet de proposer 156 places. « Mais, eu égard à l'engouement et aux déjà 30 personnes inscrites, il nous faudra certainement voir plus grand », conclut le maire.

“ Nous agissons pour préserver la biodiversité même si notre contribution est fort modeste face au réchauffement climatique. ”

Jean Kieffer, maire de Kédange-sur-Canner